

Communiqué du 07/02/2012

**Communiqué
à tous les
personnels du
Ministère de
l'Education
Nationale :**

**Un mauvais
coup contre
les libertés
syndicales.**

La FNEC FP-FO informe tous les personnels du Ministère de l'Education nationale que, suite aux élections professionnelles d'octobre 2011, un mauvais coup se prépare contre la démocratie et les libertés syndicales dans ce ministère.

Le 20 octobre 2011, les élections professionnelles se déroulant conformément aux accords de Bercy que Force Ouvrière n'a pas signés (nouveau « dialogue social » dans la Fonction publique) ont enregistré une progression de 3 points de Force Ouvrière qui a dépassé les 10%, faisant de Force Ouvrière la 3ème organisation au ministère de l'Education nationale.

Après les élections, les règles d'attribution des moyens syndicaux qui en découlent ont été présentées aux organisations syndicales. Il en ressort que Force Ouvrière perdrait 15% de ses moyens syndicaux et que plusieurs organisations qui ont notoirement reculé aux élections professionnelles, verraient leurs moyens augmenter.

C'est sans doute à sa conception de l'indépendance syndicale, à son refus de la co-gestion, et à sa fidélité aux revendications exprimées par les personnels que la FNEC FP-FO doit ce traitement de faveur !

Dès le 30 novembre, la FNEC FP-FO et la confédération FO ont alerté les pouvoirs publics à tous les niveaux sur ce qui constitue un authentique déni de démocratie. Jean Claude Mailly est intervenu auprès des ministres concernés, auprès du Premier ministre et du Cabinet du président de la république. Des engagements de rétablir l'équité ont été pris. Aucun n'a été tenu. C'est inacceptable.

Force Ouvrière informe les personnels : ne s'agit-il pas d'un détournement du vote qu'ils ont exprimé le 20 octobre dernier ? Ne s'agit-il pas d'une contrainte exercée pour conformer les organisations syndicales aux besoins du ministère soucieux de poursuivre la mise en œuvre de ces contre-réformes comme l'évaluation des personnels et la fermeture de postes par milliers en application de la RGPP au nom de la sacro-sainte réduction des déficits publics ?

Faudrait-il considérer qu'il est une bonne pratique de « dialogue social » de triturer et manipuler le vote des salariés dans une élection professionnelle en privant une organisation syndicale de 15% de ses moyens syndicaux alors même que le vote des électeurs l'ont fait progresser de 3 points ?

En tout état de cause, aucune pression, aucune manœuvre ne détournera la FNEC FP-FO et ses syndicats de l'action syndicale indépendante pour la défense du cahier de revendications, pour la défense du statut, pour la défense de l'Ecole publique.